



Demande d'autorisation D'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾ M^r LEVERRIER Alain
Responsable de la section Football de
L'ASTD

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3 catégorie)

Lieu Parc de Tennis de TOUQUES

à l'occasion de (3) d'un Tournoi de Football

du 11/06 à 9^h heures

au 12/06 à 20^h heures

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le _____
(signature)

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté
2022 / 082

Je soussigné(e) Colette NOUVEL ROUSSELOT mairie de TOUQUES (14)

Vu la demande ci-dessus ;
Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu ⁽⁴⁾ _____

Arrête :

M^r Alain LEVERRIER, Responsable de la section Football de L'ASTD

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} catégorie

à ⁽²⁾ Parc de Loisirs, chemin de la Briqueterie 14800 TOUQUES

du 11 juin 2022 à 9 heures 00

au 12 juin 2022 à 20 heures 00

à l'occasion de (3) d'un tournoi de Football

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à TOUQUES, le 08 juin 2022



Le Maire
Colette NOUVEL-ROUSSELOT

(1) Nom, prénoms, profession, adresse
(2) Indiquer l'emplacement
(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.
(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé